

**Question écrite****Achats des bibliothèques**

Le groupe PDC-JDC part du principe, assez logique, que les services communaux, qui se fournissent en matériel divers, l'achètent pour la plus grande part dans les commerces locaux, c'est-à-dire de notre ville, dans la mesure où ceux-ci proposent à la vente les produits en question. Cette manière de faire apporte un soutien régulier à ceux qui en bénéficient.

C'est dans cet ordre d'idée que le groupe PDC-JDC aimerait savoir comment se répartissent au cours d'une année les achats des bibliothèques communales, à savoir la bibliothèque des jeunes et la bibliothèque de la ville.

- a) Est-ce que les bibliothèques commandent leurs livres, exclusivement dans les librairies delémontaines de manière juste, équitable?
- b) Est-ce que certains ouvrages sont achetés ailleurs? Dans le canton? Dans les commerces proches de Delémont?

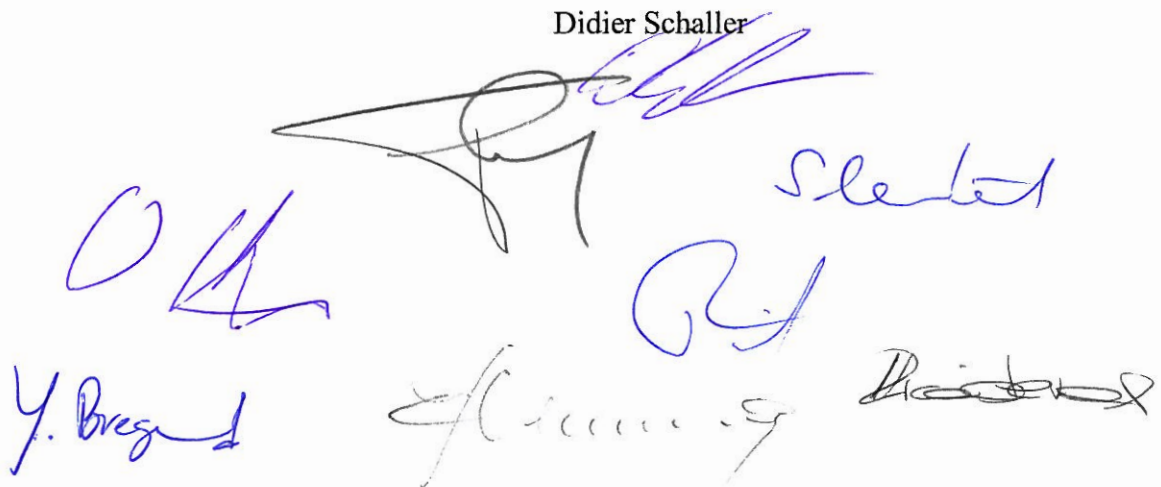
Le groupe PDC-JDC veut donc connaître dans le détail la politique et les critères de choix des commerces dans les décisions d'achats de livres.

Il aimerait également savoir comment sont achetés les autres produits en prêts (les cd, par exemple), les commerçants delémontains sont-ils favorisés, de quelle manière?

Le groupe PDC-JDC attend des réponses claires et détaillées à ses différentes questions.

Pour le groupe PDC-JDC

Didier Schaller



Y. Bregard  
Flammig  
Sleutel  
Dietrich